https://pierrealainmillet.fr/Aide-aux-associations-pour-le-velo-dans-toute-l-agglomeration



- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 6 mars 2017

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Nous voterons bien sûr cette délibération, qui est évidemment indispensable pour avancer vers nos objectifs de développement des modes actifs et notamment du vélo.

Cependant, nous avons deux remarques

La première porte sur la visibilité de l'ensemble des aides aux acteurs dans le cadre de cette politique. C'est une remarque déja faite à d'autres occasions, il serait nécessaire systématiquement dans une délibération concernant une subvention, de la situer dans le cadre général de la politique qui la justifie, et donc de comprendre les autres actions et subventions qui ont été ou seront délibérées dans l'année.

De manière générale, il faut comprendre si nous sommes dans un fonctionnement de type appel à projet, ou nous choisissons de soutenir les actions proposées les plus pertinentes, ou dans une logique de répartition d'un budget sur des acteurs identifiésâ€l

La deuxième porte sur la visibilité des actions sur l'ensemble de la métropole. Nous savons que le développement du vélo s'est d'abord développé fortement dans le cœur d'agglomération, et nettement moins dans la couronne métropolitaine. Cela s'explique par des raisons bien entendu de distance ou de géographie, mais nous pouvons constater dans de nombreuses villes que la pratique se développer aussi, et que nos politiques publiques de sensibilisation, formation, d'atelier réparation sont nécessaires aussi hors Lyon et Villeurbanne. Je sais par exemple qu'un projet d'atelier d'auto-réparation existe à Vénissieux et a du mal à se concrétiser.

Nous demandons qu'un bilan territorial des actions aidées par la métropole soit présenté rapidement et qu'une politique volontariste spécifique à la première couronne soit affirmée.